



SPÉCIAL CHIENS ET CHATS

63 MILLIONS DE PETITS COMPAGNONS RÉPERTORIÉS EN FRANCE

CES NOUVEAUX MEMBRES DE LA FAMILLE

Les animaux de compagnie prennent de plus en plus de place dans le cœur des Français. A tel point qu'un amendement symbolique vient d'être adopté par l'Assemblée nationale.

Les Français et leurs animaux de compagnie vivent une véritable histoire d'amour qui s'intensifie au fil des années. Le pays, champion d'Europe en la matière, compte plus de 63 millions de chats, chiens, rongeurs et autres NAC (nouveaux animaux de compagnie), révèle une étude sur les Français et les animaux familiers menée par la Facco (chambre syndicale des fabricants d'aliments préparés pour animaux familiers). En France, un foyer sur deux possède au moins un animal, considéré comme un véritable membre de la famille pour lequel rien n'est trop beau. Tandis que les produits et services 3 étoiles pour chiens et chats fleurissent un peu partout – le premier hôtel pour félins urbains de Paris vient d'ouvrir ses portes – les Français ne se contentent pas de vouloir les meilleures croquettes et accessoires les plus pratiques. Ils réclament en nombre, au côté notamment de la Fondation 30 millions d'amis, un véritable statut juridique pour leurs compagnons à quatre pattes, considérés aujourd'hui encore comme des biens meubles par le code civil.

Un amendement insuffisant
Plus de 700 000 personnes ont signé la pétition en faveur de ce changement de



Un foyer français sur deux comprend au moins un animal, membre à part entière de la famille.

statut, et un sondage Ifop a révélé en octobre dernier que neuf Français sur dix étaient favorables à cette évolution, pour laquelle se sont aussi mobilisés de nombreux intellectuels tels que Boris Cyrulnik, Michel Onfray, Erik Orsenna,

André Comte-Sponville ou encore Alain Finkielkraut. En avril dernier, un amendement reconnaissant les animaux comme des êtres vivants doués de sensibilité a été adopté par l'Assemblée nationale, harmonisant ainsi codes civil

et rural, mais laissant planer un vent de déception. Car, comme s'accordent à le dire nombre de juristes et spécialistes, il s'agit d'un pas uniquement symbolique, l'animal reste soumis au régime juridique des biens corporels. •

LES ANIMAUX DOMESTIQUES DANS L'HEXAGONE

1 FOYER SUR 2 POSSÈDE AU MOINS UN ANIMAL



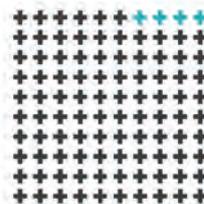
LE MARCHÉ DES ANIMAUX DE COMPAGNIE EN FRANCE : 4.2 MILLIARDS € PAR AN



63 MILLIONS ANIMAUX DE COMPAGNIE EN FRANCE



DÉPENSE MOYENNE PAR AN



4 % DES ANIMAUX SONT ASSURÉS EN FRANCE

réalisation **Wamiz.com**